

Conseil de sécurité

Distr. générale
26 août 2005
Français
Original: anglais

Lettre datée du 22 août 2005, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

Comme vous le savez, depuis le 20 juin, la République démocratique du Congo a effectivement entamé la phase électorale de son processus de transition, avec le début de l'inscription des électeurs de la capitale, Kinshasa, sur les listes électorales. L'inscription de tous les électeurs habilités à voter à Kinshasa, clôturée le 31 juillet avec un total de plus de 2,9 millions d'électeurs inscrits, a constitué la première étape du programme nationale d'établissement des listes électorales, qui s'étendra progressivement à toutes les provinces de la République démocratique du Congo au cours des prochaines semaines.

Étant donné l'étendue du pays et l'absence d'infrastructure dans de vastes régions où doivent avoir lieu l'établissement de listes électorales et des élections, la Commission électorale indépendante de la République démocratique du Congo a demandé son aide à la Mission d'observation des Nations Unies en République démocratique du Congo (MONUC) pour le transport du matériel et de l'équipement requis pour les élections vers les centres d'inscription des électeurs et les futurs bureaux de vote dans l'ensemble du pays.

Toutefois, au fur et à mesure que les inscriptions sur les listes électorales avancent, la Commission et la MONUC doivent mobiliser toutes leurs ressources pour pouvoir répondre aux multiples demandes relatives à l'ouverture et au fonctionnement de milliers de centres d'inscription isolés. À ce sujet, je crois savoir que les membres du Conseil de sécurité se sont en principe entendus pour approuver la recommandation qui figure dans mon rapport spécial sur les élections en République démocratique du Congo (S/2005/320) concernant la fourniture d'un appui logistique au processus électoral congolais.

Compte tenu de l'urgence des besoins, et pour que l'établissement des listes électorales en cours puisse être achevé à temps pour le 27 novembre, date limite pour la tenue du référendum constitutionnel, je me propose de fournir sans délai un appui logistique au processus électoral congolais, en attendant l'examen et l'approbation de ma recommandation par le Conseil.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir porter la présente lettre à l'attention des membres du Conseil de sécurité.

(*Signé*) Kofi A. **Annan**

05-47360 (F) 260805 260805

